



Communiqué de presse

RAPIDOPRET SE CONFORME AU REGLEMENT EUROPEEN SUR LES ABUS DE MARCHÉ

Guingamp, le 26 janvier 2017 – Dans le cadre de l'entrée en application du Règlement européen Abus de marché (MAR) imposant aux émetteurs cotés sur un système multilatéral de négociation (comme le Marché Libre), de diffuser par voie électronique leurs informations privilégiées de manière effective et intégrale, RAPIDOPRET a choisi de mandater Actusnews; diffuseur professionnel au sens de l'AMF pour diffuser l'ensemble de son information privilégiée.

Par ailleurs, conformément au Règlement MAR, les informations diffusées seront par ailleurs hébergées sur le portail Internet de la Société du Marché Libre (www.marchelibre.com) permettant aux investisseurs et actionnaires de consulter l'ensemble de l'information financière de la société.

A PROPOS DE RAPIDO PRET

RAPIDO PRET est une société cotée à la Bourse de Paris, inscrite au Marché Libre sous le code FR0012395457 ou ML350 depuis le décembre 2014. Spécialisée dans le financement elle permet aux particuliers et aux entrepreneurs d'accéder aux meilleures offres de financement ou de refinancement sans aucuns frais pour le souscripteur. Présente sur le grand ouest, elle est recommandée à 95 % par ses propres clients. Son information financière est disponible en libre accès sur le site du Marché Libre (www.marchelibre.com).

Contact : Emmanuel Aubry - Tel : 02.96.40.24.31 – Email : eaubry@rapidopret.net